

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

		Valeur Solvabilité II
Actifs		C0010
Goodwill	R0010	
Frais d'acquisition différés	R0020	
Immobilisations incorporelles	R0030	0,00
Actifs d'impôts différés	R0040	0,00
Excédent du régime de retraite	R0050	0,00
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0,00
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	9 112 398,06
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0,00
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0,00
Actions	R0100	0,00
Actions – cotées	R0110	0,00
Actions – non cotées	R0120	0,00
Obligations	R0130	110 540,03
Obligations d'État	R0140	0,00
Obligations d'entreprise	R0150	110 540,03
Titres structurés	R0160	0,00
Titres garantis	R0170	0,00
Organismes de placement collectif	R0180	8 974 418,39
Produits dérivés	R0190	0,00
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0,00
Autres investissements	R0210	27 439,64
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0,00
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0,00
Avances sur police	R0240	0,00
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0,00
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0,00
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	744 580,58
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	744 580,58
Non-vie hors santé	R0290	0,00
Santé similaire à la non-vie	R0300	744 580,58
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0,00
Santé similaire à la vie	R0320	0,00
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0,00
Vie UC et indexés	R0340	0,00
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0,00
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 702 954,05
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0,00
Autres créances (hors assurance)	R0380	87 975,82
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0,00
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	1 840 609,85
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	247,64
Total de l'actif	R0500	13 488 766,00

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

Passifs		Valeur Solvabilité
		II
		C0010
Provisions techniques non-vie	R0510	1 693 397,24
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0,00
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	0,00
Marge de risque	R0550	0,00
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	1 693 397,24
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	1 458 247,50
Marge de risque	R0590	235 149,73
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0,00
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0,00
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	0,00
Marge de risque	R0640	0,00
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0,00
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	0,00
Marge de risque	R0680	0,00
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0,00
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	0,00
Marge de risque	R0720	0,00
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	0,00
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0,00
Provisions pour retraite	R0760	0,00
Dépôts des réassureurs	R0770	0,00
Passifs d'impôts différés	R0780	25 985,54
Produits dérivés	R0790	0,00
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0,00
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0,00
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	932 449,00
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0,00
Autres dettes (hors assurance)	R0840	709 818,22
Passifs subordonnés	R0850	0,00
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0,00
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0,00
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0,00
Total du passif	R0900	3 361 650,00
Excédent d'actif sur passif	R1000	10 127 116,00

Annexe I

S.05.02.01

Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) – engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
	R0010							
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
Primes émises								
Brut – assurance directe	R0110	20 598 800	0	0	0	0	0	20 598 800
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R0140	10 340 596	0	0	0	0	0	10 340 596
Net	R0200	10 258 203	0	0	0	0	0	10 258 203
Primes acquises								
Brut – assurance directe	R0210	20 598 800	0	0	0	0	0	20 598 800
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R0240	10 340 596	0	0	0	0	0	10 340 596
Net	R0300	10 258 203	0	0	0	0	0	10 258 203
Charge des sinistres								
Brut – assurance directe	R0310	18 657 954	0	0	0	0	0	18 657 954
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R0340	9 312 654	0	0	0	0	0	9 312 654
Net	R0400	9 345 300	0	0	0	0	0	9 345 300
Variation des autres provisions techniques								
Brut – assurance directe	R0410	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R0440	0	0	0	0	0	0	0
Net	R0500	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses engagées	R0550	831 213	0	0	0	0	0	831 213
Autres dépenses	R1200							0
Total des dépenses	R1300	831 213	0	0	0	0	0	831 213

Annexe I
S.05.02.01
Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) – engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
	R1400		0	0	0	0	0	
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
Primes émises								
Brut	R1410	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1420	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1500	0	0	0	0	0	0	0
Primes acquises								
Brut	R1510	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1520	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1600	0	0	0	0	0	0	0
Charge des sinistres								
Brut	R1610	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1620	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1700	0	0	0	0	0	0	0
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1720	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1800	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses engagées	R1900	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses	R2500							0
Total des dépenses	R2600							0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	-306 782	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-134 857	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-172 366	0	0	0	0	0
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	1 765 030	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	878 997	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	886 033	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – brut	R0260	1 458 248	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – net	R0270	713 667	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0280	235 150	0	0	0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	1 693 397	0	0	0	0	0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	744 581	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	948 817	0	0	0	0	0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	0	0
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	0	0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	0	0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie
		Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0140	C0150	C0160	C0170	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	0	0	0	0	-306 782
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	-134 857
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	-172 366
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	0	0	0	0	1 765 030
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	878 997
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	886 033
Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	1 458 248
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	713 667
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	235 150
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total						
Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	1 693 397
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	744 581
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	948 817

Annexe I
S.19.01.21
Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	Année d'accident
Monnaie	Z0030	EUR "total"
Conversions monétaires	Z0040	Monnaie d'origine

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement											Pour l'année en cours	Somme des années (cumulés)	
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +			C0170
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110			
Précédentes	R0100											0			
N-9	R0160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0100	-	
N-8	R0170	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0160	-	
N-7	R0180	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0170	-	
N-6	R0190	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0180	-	
N-5	R0200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0190	-	
N-4	R0210	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0200	-	
N-3	R0220	15 737 939,87	1 573 416,37	24 079,61	565,01								R0210	-	
N-2	R0230	16 706 664,39	1 463 138,60	23 835,79									R0220	565,01	
N-1	R0240	16 540 269,97	1 627 430,43										R0230	23 835,79	
N	R0250	16 560 870,31											R0240	1 627 430,43	
													R0250	16 560 870,31	
													Total	R0660	18 212 702
															70 258 210

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Année		Année de développement											Fin d'année (données actualisées)		
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +		C0360	
		C0200	C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0290	C0300			
Précédentes	R0100											0			
N-9	R0160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0100	0	
N-8	R0170	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0160	0	
N-7	R0180	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0170	0	
N-6	R0190	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0180	0	
N-5	R0200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0190	0	
N-4	R0210	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0200	0	
N-3	R0220	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	R0210	0	
N-2	R0230	-	31 284,71	1 157,76									R0220	0	
N-1	R0240	1 644 433,68	30 288,42										R0230	1 157,76	
N	R0250	1 730 558,30											R0240	30 288,42	
													R0250	1 730 558,30	
													Total	R0260	1 762 004,48

Annexe I

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010					
Fonds propres de base	R0020					
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050					
Capital de solvabilité requis	R0090					
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100					
Minimum de capital requis	R0110					

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	228 674	228 674		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	9 898 442	9 898 442			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0	0	0	
Total fonds propres de base après déductions	R0290	10 127 116	10 127 116	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0			0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0			0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0			0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0			0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0			0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0			0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0			0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0			0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0			0	0

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	10 127 116	10 127 116	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	10 127 116	10 127 116	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	10 127 116	10 127 116	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	10 127 116	10 127 116	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	3 395 302				
Minimum de capital requis	R0600	2 500 000				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,98				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	4,05				

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	10 127 116	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	228 674	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0	
Réserve de réconciliation	R0760	9 898 442	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	172 366	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	172 366	

Annexe I

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

Article 112	Z0010	
-------------	-----------------------	--

		Capital de solvabilité requis brut	USP	Simplifications
		C0110	C0090	C0100
Risque de marché	R0010	740 626		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	462 528		
Risque de souscription en vie	R0030	0		
Risque de souscription en santé	R0040	2 320 345		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-746 161		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	2 777 338		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	617 964
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	3 395 302
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	3 395 302
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Annexe I

S.28.01.01

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010		
RésultatMCR _{NL}	R0010	494 959,87	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
			C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	713 666,93	10 258 203,25	
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance	R0030	0,00	0,00	
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle	R0040	0,00	0,00	
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance	R0050	0,00	0,00	
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y	R0060	0,00	0,00	
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle	R0070	0,00	0,00	
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance	R0080	0,00	0,00	
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance	R0090	0,00	0,00	
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y	R0100	0,00	0,00	
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y	R0110	0,00	0,00	
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0,00	0,00	
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y	R0130	0,00	0,00	
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0,00	0,00	
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0,00	0,00	
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0,00	0,00	
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0,00	0,00	

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
RésultatMCR _L	R0200	515 677,90	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
			C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	713 666,93		
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations	R0220	0,00		
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de	R0230	0,00		
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0,00		
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de	R0250			0,00

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	515 677,90
Capital de solvabilité requis	R0310	3 395 302,28
Plafond du MCR	R0320	1 527 886,03
Plancher du MCR	R0330	848 825,57
MCR combiné	R0340	848 825,57
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	2 500 000,00
		C0070
Minimum de capital requis	R0400	2 500 000,00

Annexe I

S.28.02.01

Minimum de capital requis – Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie	R0010	Activités en non-vie	Activités en vie	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR _(NL,NL)	Résultat MCR _(NL,NL)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0010	C0020				
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	0	0	0	0	0	0
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance	R0030	0	0	0	0	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle	R0040	0	0	0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance	R0050	0	0	0	0	0	0
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y	R0060	0	0	0	0	0	0
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle	R0070	0	0	0	0	0	0
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance	R0080	0	0	0	0	0	0
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance	R0090	0	0	0	0	0	0
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y	R0100	0	0	0	0	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y	R0110	0	0	0	0	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0	0	0	0	0	0
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y	R0130	0	0	0	0	0	0
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0	0	0	0	0	0
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0	0	0	0	0	0
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0	0	0	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0	0	0	0	0	0

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie	R0200	Activités en non-vie	Activités en vie	Activités en non-vie		Activités en vie	
		Résultat MCR _(L,NL)	Résultat MCR _(L,L)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)	Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
		C0070	C0080				
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations garanties	R0210	0		0		0	
Engagements avec participation aux bénéfices – Prestations discrétionnaires futures	R0220	0				0	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0				0	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0				0	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de (ré)assurance vie	R0250			0		0	

Annexe I**S.28.02.01****Minimum de capital requis – Activités d'assurance ou de réassurance à la fois vie et non-vie****Calcul du MCR global**

		C0130
MCR linéaire	R0300	
Capital de solvabilité requis	R0310	
Plafond du MCR	R0320	
Plancher du MCR	R0330	
MCR combiné	R0340	
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	
		C0130
Minimum de capital requis	R0400	

Calcul du montant notionnel du MCR en non-vie et en vie

		Activités en non-vie	Activités en vie
		C0140	C0150
Montant notionnel du MCR linéaire	R0500		
Montant notionnel du SCR hors capital supplémentaire (calcul annuel ou dernier calcul)	R0510		
Plafond du montant notionnel du MCR	R0520		
Plancher du montant notionnel du MCR	R0530		
Montant notionnel du MCR combiné	R0540		
Seuil plancher absolu du montant notionnel du MCR	R0550		
Montant notionnel du MCR	R0560		